Exemple de facture de gaz naturel pour un client particulier mensualisé (recto)

1. Numéro d'urgence accessible 7j/7, 24h/24.
2. Coordonnées de Vialis.
3. Référence à communiquer à votre conseiller Vialis lors de tout contact.
4. Référence de votre contrat.
5. Adresse du lieu de consommation de l'énergie.
6. Rappel des principales caractéristiques de votre contrat.
7. Date fin de droits précarité.
8. Représentation graphique de la consommation facturée.
9. Rappel de vos coordonnées bancaires.
10. Détail de l'échéancier de mensualisation en cours.
11. N° et date de la facture.
12. Date(s) de prélèvement(s) de la ou des deux mensualités de régularisation.

Cette facture est un exemple fictif qui ne concerne pas spécifiquement votre situation.

Vialis
Partageons l'avenir

10 rue des Bonnes Gens
CS 70187 - 68004 COLMAR CEDEX

facture de gaz naturel
régularisation de mensualisation
offre de marché

1 Urgences Gaz naturel : 0 800 00 68 00
(service et appel gratuits)

Référence PDS : 68155/G4/0053XXX 32

2 Accueil du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Tél : 03 89 24 60 60 - e-mail : info@vialis.net

3 **Votre référence à rappeler : 53 XXX**

M GARRET GOBER
RC 01
8 RUE JEAN ROSTAND
68040 INGERSHEIM

4 **contrat n° 213XXX**

client titulaire	**M GARRET GOBER**
5 espace de livraison	**rez de chaussée** **8 RUE JEAN ROSTAND** **INGERSHEIM**
6 offre	**Contrat Simplicité T1 T2**
service fourniture	**ModuloGaz T2**
type de compteur	**mécanique**
conso annuelle référence	**12 543 kWh**
profil	**P012 client 6M >=4000kWh/an**
date d'échéance	**31/12/2099**
7 date fin de droits précarité	**30/04/2024**

facture n° XXXXXXXFV du 11/01/2023 11

gaz du 22/12/2021 au 20/12/2022 : 12 953 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	**927,93 €**
TVA	181,18 €
autres taxes	147,72 €
total TTC	**1 256,83 €**
solde antérieur	-1 440,00 €
net à payer	**-183,17 €**

Ce montant sera viré sur votre compte à partir du 26/01/2023 12
Cette facture annule et régularise les prélèvements en cours

Date approximative du prochain relevé 13/06/2023

historique de consommation

8 Les valeurs estimées sont présentées en italique.

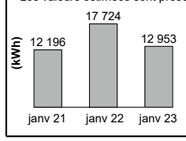

rappel de vos coordonnées bancaires

9 Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Nom du titulaire : **M GARRET GOBER** — Référence Mandat : **VXXXX**

IBAN (RIB International) : **FR76 XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXX** — BIC : **AGRIFRPPXXX**

rappel des mensualités de la période précédente

10

mensualités	montant	statut	mensualités	montant	statut
10 mars 2022	144,00 €	payée	10 août 2022	144,00 €	payée
10 avril 2022	144,00 €	payée	10 septembre 2022	144,00 €	payée
10 mai 2022	144,00 €	payée	10 octobre 2022	144,00 €	payée
10 juin 2022	144,00 €	payée	10 novembre 2022	144,00 €	payée
10 juillet 2022	144,00 €	payée	10 décembre 2022	144,00 €	payée

Votre futur échéancier est présenté au verso.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

PROJET

Exemple de facture de gaz naturel pour un client particulier mensualisé (verso)

13 Périodes concernées par la facturation de l'abonnement et de la consommation.

14 Numéro du compteur affecté à votre logement ou local.

15 Ancien et nouveau relevés servant de base de calcul pour la facture.

16 Volume de gaz consommé : différence en m^3 entre le nouveau et l'ancien relevé de votre compteur.

17 Énergie consommée : volume de gaz consommé multiplié par le coefficient de conversion K (fonction de la pression et température) et du PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur du gaz naturel). Ce calcul permet de définir la quantité d'énergie en kWh contenue dans le gaz naturel.

18 Détail des taxes et contributions spécifiques au gaz naturel :
La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) comprend une part distribution et une part transport.
L'accise sur le gaz (ex TICGN - Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel).
Le taux de TVA appliqué est de 20% sur l'ensemble de la facture.

19 Détail de la TVA.

20 Montant TTC de la facture de gaz naturel.

21 IMPORTANT / Informations relatives à votre prochaine mensualisation : indication du montant de la nouvelle mensualité et de la date du premier prélèvement.
Les 9 prélèvements ultérieurs se feront le même jour des mois suivants.
Cette mention remplace l'envoi spécifique des anciens échéanciers de mensualisation.

22 Zone de message personnalisé, informations générales.

Cette facture est un exemple fictif qui ne concerne pas spécifiquement votre situation.

13

part fixe		€ / mois	montant en €
prime fixe du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2021 (0,03 mois)		17,00	0,51
prime fixe du 1 janvier 2022 au 30 juin 2022 (5,95 mois)		17,00	101,15
prime fixe du 1 juillet 2022 au 30 septembre 2022 (3,02 mois)		15,57	47,02
prime fixe du 1 octobre 2022 au 30 décembre 2022 (3 mois)		15,57	46,71

part variable	anciens index *en italique si estimés*	nouveaux index *en italique si estimés*	volumes (m^3)	coefficients lecture	coefficients K	coefficients PCS	consommations (kWh)	€ / kWh	montant en €
postes tarifaires									
du 22/12/2021 au 20/12/2022							compteur n° **2018A100XXXX**		
consommations	**15** 2 883	4 080	**16** 1 197	1	0,943	11,483	12 953		
consommations - barème du 22/12/2021 au 31/12/2021							356	0,04048	14,41
consommations - barème du 01/01/2022 au 30/06/2022							6 441	0,04869	313,61
consommations - barème du 01/07/2022 au 31/08/2022							2 206	0,06571	144,96
consommations - barème du 01/09/2022 au 30/09/2022							1 068	0,06571	70,18
consommations - barème du 01/10/2022 au 20/12/2022							2 882	0,06571	189,38

14 **17**

total HT	927,93

taxes et contributions	assiette	taux	montant en €
18 cta gaz distribution	156,75	20,80 %	32,60
accise sur le gaz (ex TICGN) du 22/12/2021 au 31/12/2021	356	0,00843 € / kWh	3,00
cta gaz transport	131,19	4,71 %	6,18
accise sur le gaz (ex TICGN) du 01/01/2022 au 20/12/2022	12 597	0,00841 € / kWh	105,94
19 tva normale	841,48	20,00 %	168,30
total TTC			1 256,83

20

votre prochain échéancier

21 Le montant des **10** prochaines mensualités, prélevées le **10** du mois, est de **174,00 € TTC** dont **23,62 € de TVA.**
Le premier prélèvement sera effectué le **10 mars 2023**.

communication

22

- cta (contribution tarifaire d'acheminement) : s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières.
- ticgn (taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel) : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux Douanes.
- tva (taxe sur la valeur ajoutée) : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur la cta distribution, la cta transport et la ticgn.

Votre facture est à conserver au minimum 5 ans.
L'ensemble des tarifs et prix proposés par Vialis est disponible sur le site www.vialis.net et à l'accueil.
Vous pouvez comparer gratuitement les offres disponibles sur : www.energie-info.fr.
Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).
Vous pouvez poser toutes vos questions relatives à cette facture en appelant l'agence Vialis dont le numéro de téléphone figure au recto de cette facture. Le Service Consommateurs de Vialis est à votre disposition pour toute réclamation relative à vos contrats au 03 89 24 69 99. Les conditions générales de vente de vos contrats vous indiquent la procédure à suivre en cas de litige.
Si votre réclamation écrite auprès de Vialis n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie à l'adresse : Libre réponse n°59252 75443 Paris Cedex 09 ou sur le site www.energie-mediateur.fr.

Vialis SAEM au capital de 25 150 000 € - RCS Colmar B 451 279 848 - SIREN 451 279 848 - n° de TVA intracomm. FR.80451279848 - www.vialis.net
Siège social et agence de Colmar : 10 rue des Bonnes Gens CS 70187 68004 Colmar Cedex
Agence de Neuf-Brisach (UEM) : 2 rue Michel Marsal 68600 Neuf-Brisach

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

références internes : 212 141 / 212

PROJET